

Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne
Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne
Band: - (1975)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Table chronologique des matières

1975		Page
8 janvier	T concernant la délivrance et l'annulation des actes d'origine (Modification)	1
13 janvier	O déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat (Modification)	2
15 janvier	O concernant les traitements des maîtres aux écoles moyennes de commerce dépendant de la Direction de l'instruction publique (Modification)	3
22 janvier	O sur les conditions d'engagement et de rémunération des maîtres aux écoles professionnelles artisanales, commerciales et aux écoles supérieures de commerce (Modification)	5
29 janvier	O sur l'indemnisation des directeurs d'école et des autres titulaires de fonctions dans les écoles primaires et secondaires	7
3 février	R du Grand Conseil du canton de Berne (Modification)	19
4 février	D concernant l'octroi de suppléments fixes aux bénéficiaires de rentes de la Caisse d'assurance de l'administration de l'Etat et de la Caisse d'assurance du corps enseignant (Modification)	21
4 février	R concernant les examens des candidats au ministère de l'Eglise catholique-chrétienne (Modification)	22
5 février	D concernant les dépenses de l'Etat en faveur des hôpitaux et la répartition des charges conformément à la loi sur les hôpitaux (D sur les hôpitaux)	24
11 février	L sur l'encouragement des activités culturelles	39
11 février	O sur les constructions (Modification et complément)	44
11 février	Décision portant délégation de compétences en procédure d'octroi du permis de construire	59
19 février	O d'exécution de la loi sur la chasse, ainsi que la protection du gibier et des oiseaux (Modification)	61
26 février	O fixant les émoluments des préfets	63
26 février	O concernant les émoluments des autorités de tutelle	70
26 février	O concernant l'utilisation de véhicules motorisés privés pour les besoins du service (Modification)	76
26 février	O portant exécution de la loi fédérale sur les poids et mesures (Modification)	77
5 mars	O concernant les constructions scolaires (Modification)	79
5 mars	ACE concernant la réserve naturelle de la Singine et de la Schwarzwasser	80
5 mars	R concernant les examens des candidats au ministère de l'Eglise évangélique du canton de Berne (Modification)	83

		Page
5 mars	R concernant la commission de l'École normale cantonale des maîtresses ménagères pour la partie française du canton de Berne (Modification)	84
5 mars	R de l'École normale cantonale de maîtresses ménagères pour la partie française du canton de Berne (Modification)	85
19 mars	T pour soins dentaires scolaires	86
26 mars	R sur les examens de notaires (Modification)	92
7 avril	O déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat (Modification)	93
16 avril	O concernant les examens du brevet bernois de maîtresse d'école enfantine (partie de langue française du canton)	94
23 avril	O concernant la rétribution des maîtresses et maîtres de l'école complémentaire ménagère obligatoire (Modification)	99
23 avril	O concernant la Commission cantonale des hôpitaux et foyers . .	101
6 mai	L portant introduction de la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne	104
6 mai	O sur les contrats de gestion de forêts	107
6 mai	O concernant les fonds de réserve forestiers	110
7 mai	R concernant l'apprentissage et l'examen de fin d'apprentissage d'agriculteur (du 1 ^{er} mars 1975). Décision de la Direction de l'agriculture	113
2 juin	O déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat (Modification)	114
4 juin	O sur les examens de fin d'apprentissage	115
4 juin	O concernant les examens d'aptitude des chasseurs	129
8 juin	Initiative populaire pour une imposition plus équitable et une lutte contre les «paradis du contribuable»	134
18 juin	O sur la rétribution des leçons supplémentaires données par un maître occupé à plein temps et de l'enseignement dispensé de façon irrégulière durant un semestre entier (Modification)	136
20 juin	D concernant les indemnités journalières et de déplacement dans l'administration de la justice et des tribunaux (Modification) . .	138
3 juillet	O relative à la loi sur l'expropriation (Modification)	140
3 juillet	O concernant l'estimation officielle des immeubles (Modification)	141
16 juillet	O concernant les élections en renouvellement général du Conseil national du 26 octobre 1975	142
16 juillet	O déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat (Modification)	146
19 août	R concernant les indemnités dues aux commissions d'apprentissage (Modification)	147
27 août	O d'application de la loi portant introduction de la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne	149

		Page
3 septembre	L sur les finances de l'Etat de Berne (Modification et complément)	154
3 septembre	D concernant la compensation financière directe et indirecte (Modification)	158
9 septembre	L sur le maintien de locaux d'habitation	160
9 septembre	O concernant la commission de surveillance du foyer pour adolescentes «Loryheim» à Münsingen	164
11 septembre	ACE concernant le secours de crise; réintroduction et adaptation des limites de gêne	166
15 octobre	ACE concernant la mise en œuvre des mesures destinées à améliorer les conditions de logement dans les régions de montagne (Modification)	167
22 octobre	O sur les vacances, les congés et les jours fériés du personnel de l'Etat (Modification)	169
29 octobre	O sur la protection des eaux (Modification)	170
29 octobre	O concernant la pêche au filet et à la nasse dans les lacs de Brienz, Thoune et Biene (O sur la pêche professionnelle) (Modification).	172
29 octobre	O concernant l'organisation de la Direction des affaires militaires (Modification)	173
4 novembre	D portant octroi d'allocations de renchérissement aux membres du Conseil-exécutif pour les années 1975 et 1976	174
4 novembre	D portant octroi d'allocations de renchérissement pour les années 1975 et 1976 aux membres des autorités et au personnel de l'Etat	175
4 novembre	D portant octroi d'allocations de renchérissement pour les années 1975 et 1976 aux membres du corps enseignant	176
4 novembre	D portant octroi d'allocations de renchérissement pour 1975 et 1976 aux bénéficiaires de rentes de la Caisse d'assurance de l'administration de l'Etat et de la Caisse d'assurance du corps enseignant	177
4 novembre	D sur l'organisation de la Direction des finances (Modification)	178
4 novembre	AGC portant interprétation authentique de l'article 27, 2 ^e alinéa, du décret du 13 février 1973 concernant la révision générale des valeurs officielles d'immeubles et de forces hydrauliques.	182
4 novembre	O d'exécution de l'arrêté fédéral instituant des mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire dans le canton de Berne (Modification)	184
4 novembre	Décision de la Direction des travaux publics portant délégation de compétences en procédure d'octroi du permis de construire (Modification)	185
4 novembre	R concernant les écoles enfantines (Modification)	186
5 novembre	AGC concernant la limitation et la fixation des subventions cantonales à la construction (Modification)	188

VI

		Page
10 novembre	D fixant les droits de patente pour la pêche	189
11 novembre	L sur le service de l'emploi et l'assurance-chômage (Modification)	190
11 novembre	D concernant les mesures d'organisation à prendre en matière de développement de l'économie (Modification)	195
11 novembre	D sur le secours de crise en faveur de chômeurs assurés	196
12 novembre	Code de procédure civile du canton de Berne (Modification) . . .	200
12 novembre	L sur l'établissement et le séjour des citoyens suisses (Modification)	202
12 novembre	D concernant l'établissement et le séjour des citoyens suisses (Modification)	203
12 novembre	D concernant le tarif des émoluments judiciaires en matière civile	204
12 novembre	D fixant les émoluments en matière pénale	209
12 novembre	D concernant le pouvoir répressif des communes (Modification et complément)	215
19 novembre	L fixant les modalités d'engagement et d'application de la procédure de rattachement du district de Laufon à un canton voisin	218
19 novembre	D sur la circonscription du canton de Berne en 30 districts (Modification)	224
19 novembre	D portant désignation du territoire pour lequel la procédure de séparation doit être ouverte ainsi que des cercles électoraux en vue de l'élection de la Constituante	227
19 novembre	O concernant le calcul des prestations supplémentaires du fonds cantonal de compensation financière	229
2 décembre	R concernant les cercles pour la nomination des agents de poursuites (Modification)	230
3 décembre	O fixant les arrondissements de vérification des poids et mesures	234
3 décembre	O fixant les émoluments de la Direction des transports, de l'énergie et de l'économie hydraulique, et de ses services (Modification)	236
3 décembre	R de la commission cantonale pour l'étude des problèmes relatifs au bruit des aéronefs (Modification)	244
5 décembre	O déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat (Modification)	245
10 décembre	O portant exécution du décret sur la circonscription du canton de Berne en 30 districts (Modification)	246
10 décembre	O fixant les émoluments de la Direction de la police du canton de Berne	248
17 décembre	ACE fixant les prix de pension dans les cliniques psychiatriques cantonales et à la Clinique psychiatrique cantonale pour adolescents Neuhaus à Ittigen	275
23 décembre	O sur les finances de l'Etat	277
31 décembre	D concernant les indemnités journalières et de déplacement dans l'administration de la justice et des tribunaux (Modification) . .	290

Table des actes législatifs classés suivant les Directions

<i>Liste des abréviations:</i>	ACE	Arrête du Conseil-exécutif
	AGC	Arrête du Grand Conseil
	AP	Arrête populaire
	D	Décret
	L	Loi
	O	Ordonnance
	R	Règlement
	T	Tarif

	Page
Grand Conseil	
R du Grand Conseil du canton de Berne (Modification)	19
Section présidentielle	
O concernant les élections en renouvellement général du Conseil national du 26 octobre 1975	142
D sur la circonscription du canton de Berne en 30 districts (Modification)	224
D portant désignation du territoire pour lequel la procédure de séparation doit être ouverte ainsi que des cercles électoraux en vue de l'élection de la Constituante	227
O portant exécution du décret sur la circonscription du canton de Berne en 30 districts (Modification)	246
Affaires communales	
T concernant la délivrance et l'annulation des actes d'origine (Modification)	1
L sur l'établissement et le séjour des citoyens suisses (Modification)	202
D concernant l'établissement et le séjour des citoyens suisses (Modification)	203
D concernant le pouvoir répressif des communes (Modification et complément)	215
Affaires militaires	
O concernant l'organisation de la Direction des affaires militaires (Modification)	173
Agriculture	
O concernant l'estimation officielle des immeubles (Modification)	141
R concernant l'apprentissage et l'examen de fin d'apprentissage d'agriculteur (du 1 ^{er} mars 1975). Décision de la Direction de l'agriculture	113
Cultes	
R concernant les examens des candidats au ministère de l'Eglise catholique-chrétienne (Modification)	22
R concernant les examens des candidats au ministère de l'Eglise évangélique du canton de Berne (Modification)	83

	Page
Economie publique	
O sur les conditions d'engagement et de rémunération des maîtres aux écoles professionnelles artisanales, commerciales et aux écoles supérieures de commerce (Modification)	5
O portant exécution de la loi fédérale sur les poids et mesures (Modification)	77
L portant introduction de la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne	104
O sur les examens de fin d'apprentissage	115
R concernant les indemnités dues aux commissions d'apprentissage (Modification)	147
O d'application de la loi portant introduction de la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne	149
L sur le maintien de locaux d'habitation	160
ACE concernant le secours de crise; réintégration et adaptation des limites de gêne	166
ACE concernant la mise en œuvre des mesures destinées à améliorer les conditions de logement dans les régions de montagne (Modification)	167
L sur le service de l'emploi et l'assurance-chômage	190
D concernant les mesures d'organisation à prendre en matière de développement de l'économie (Modification)	195
D sur le secours de crise en faveur de chômeurs assurés	196
O fixant les arrondissements de vérification des poids et mesures	234
Finances et domaines	
D concernant l'octroi de suppléments fixes aux bénéficiaires de rentes de la Caisse d'assurance de l'administration de l'Etat et de la Caisse d'assurance du corps enseignant (Modification)	21
O concernant l'utilisation de véhicules motorisés privés pour les besoins du service (Modification)	76
O concernant la rétribution des maîtresses et maîtres de l'école complémentaire ménagère obligatoire (Modification)	99
Initiative populaire pour une imposition plus équitable et une lutte contre les «paradis du contribuable»	134
O sur la rétribution des leçons supplémentaires données par un maître occupé à plein temps et de l'enseignement dispensé de façon irrégulière durant un semestre entier (Modification)	136
D concernant les indemnités journalières et de déplacement dans l'administration de la justice et des tribunaux (Modification)	138
O relative à la loi sur l'expropriation (Modification)	140
L sur les finances de l'Etat de Berne (Modification et complément)	154
D concernant la compensation financière directe et indirecte (Modification)	158
O sur les vacances, les congés et les jours fériés du personnel de l'Etat (Modification)	169
D portant octroi d'allocations de renchérissement aux membres du Conseil-exécutif pour les années 1975 et 1976	174
D portant octroi d'allocations de renchérissement pour les années 1975 et 1976 aux membres des autorités et au personnel de l'Etat	175

	Page
D portant octroi d'allocations de renchérissement pour les années 1975 et 1976 aux membres du corps enseignant	176
D portant octroi d'allocations de renchérissement pour 1975 et 1976 aux bénéficiaires de rentes de la Caisse d'assurance de l'administration de l'Etat et de la Caisse d'assurance du corps enseignant	177
D sur l'organisation de la Direction des finances (Modification)	178
AGC portant interprétation authentique de l'article 27, 2 ^e alinéa, du décret du 13 février 1973 concernant la révision générale des valeurs officielles d'immeubles et de forces hydrauliques	182
AGC concernant la limitation et la fixation des subventions cantonales à la construction (Modification)	188
O concernant le calcul des prestations supplémentaires du fonds cantonal de compensation financière	229
O sur les finances de l'Etat	277
D concernant les indemnités journalières et de déplacement dans l'administration de la justice et des tribunaux (Modification)	290
Forêts	
O d'exécution de la loi sur la chasse, ainsi que la protection du gibier et des oiseaux (Modification)	61
ACE concernant la réserve naturelle de la Singine et de la Schwarzwasser	80
O sur les contrats de gestion de forêts	107
O concernant les fonds de réserve forestiers	110
O concernant les examens d'aptitude des chasseurs	129
O concernant la pêche au filet et à la nasse dans les lacs de Brienz, Thoune et Biemme (Modification)	172
D fixant les droits de patente pour la pêche	189
Hygiène publique	
D concernant les dépenses de l'Etat en faveur des hôpitaux et la répartition des charges conformément à la loi sur les hôpitaux (D sur les hôpitaux)	24
O concernant la Commission cantonale des hôpitaux et foyers	101
ACE fixant les prix de pension dans les cliniques psychiatriques cantonales et à la Clinique psychiatrique cantonale pour adolescents Neuhaus à Ittigen	275
Instruction publique	
O concernant les traitements des maîtres aux écoles moyennes de commerce dépendant de la Direction de l'instruction publique (Modification)	3
O sur l'indemnisation des directeurs d'école et des autres titulaires de fonctions dans les écoles primaires et secondaires	7
L sur l'encouragement des activités culturelles	39
O concernant les constructions scolaires (Modification)	79
R concernant la commission de l'Ecole normale cantonale de maîtresses ménagères pour la partie française du canton de Berne (Modification)	84

	Page
R de l'Ecole normale cantonale de maîtresses ménagères pour la partie française du canton de Berne (Modification)	85
T pour soins dentaires scolaires	86
O concernant les examens du brevet bernois de maîtresse d'école enfantine (partie de langue française du canton)	94
O concernant la rétribution des maîtresses et maîtres de l'école complémentaire ménagère obligatoire (Modification)	99
O sur la rétribution des leçons supplémentaires données par un maître occupé à plein temps et de l'enseignement dispensé de façon irrégulière durant un semestre entier (Modification)	136
R concernant les écoles enfantines (Modification)	186
 Justice	
O fixant les émoluments des préfets	63
O concernant les émoluments des autorités de tutelle	70
R sur les examens de notaires (Modification)	92
D concernant les indemnités journalières et de déplacement dans l'administration de la justice et des tribunaux (Modification)	138
O relative à la loi sur l'expropriation (Modification)	140
O concernant l'estimation officielle des immeubles (Modification)	141
Code de procédure civile du canton de Berne (Modification)	200
D concernant le tarif des émoluments judiciaires en matière civile	204
D fixant les émoluments en matière pénale	209
L fixant les modalités d'engagement et d'application de la procédure de rattachement du district de Laufen à un canton voisin	218
R concernant les cercles pour la nomination des agents de poursuites (Modification)	230
O portant exécution du décret sur la circonscription du canton de Berne en 30 districts (Modification)	246
D concernant les indemnités journalières et de déplacement dans l'administration de la justice et des tribunaux (Modification)	290
 Police	
O concernant la commission de surveillance du foyer pour adolescentes «Loryheim» à Münsingen	164
O fixant les émoluments de la Direction de la police du canton de Berne	248
 Transports, énergie et économie hydraulique	
O sur la protection des eaux	170
O fixant les émoluments de la Direction des transports, de l'énergie et de l'économie hydraulique, et de ses services (Modification)	236
R de la commission cantonale pour l'étude des problèmes relatifs au bruit des aéronefs	244
 Travaux publics	
O déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat (Modification) (13 janvier 1975)	2
O sur les constructions (Modification et complément)	44
Décision portant délégation de compétences en procédure d'octroi du permis de construire	59

	Page
O déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat (Modification) (7 avril 1975)	93
O déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat (Modification) (2 juin 1975)	114
O déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat (Modification) (16 juillet 1975)	146
O d'exécution de l'arrêté fédéral instituant des mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire dans le canton de Berne (Modification)	184
Décision portant délégation de compétences en procédure d'octroi du permis de construire (Modification)	185
O déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat (Modification) (5 décembre 1975) . . .	245

Table alphabétique des matières

<i>Liste des abréviations:</i>	ACE	Arrêté du Conseil-exécutif
	AGC	Arrêté du Grand Conseil
	AP	Arrêté populaire
	D	Décret
	L	Loi
	O	Ordonnance
	R	Règlement
	T	Tarif
	V.	Voir

	Page
Actes d'origine	
T concernant la délivrance et l'annulation des actes d'origine (Modification)	1
Activités culturelles	
L sur l'encouragement des activités culturelles	39
Adaptation. V. Secours de crise	
Administration (de la justice). V. Indemnités (journalières)	
Aéronefs	
R de la commission cantonale pour l'étude des problèmes relatifs au bruit des aéronefs	244
Agents de poursuites	
R concernant les cercles pour la nomination des agents de poursuites (Modification)	230
Aide. V. Investissements	
Allocations de renchérissement. V. Caisses d'assurances; membres du corps enseignant; personnel de l'Etat; Conseil-exécutif	
Améliorer. V. Logement	
Aménagement	
O d'exécution de l'arrêté fédéral instituant des mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire dans le canton de Berne (Modification)	184
Annulation. V. Actes d'origine	
Apprentissage	
O sur les examens de fin d'apprentissage	115
R concernant l'apprentissage et l'examen de fin d'apprentissage d'agriculteur	113
Arrondissements. V. Poids et mesures	
Assurance-chômage. V Service (de l'emploi)	
Autorités de tutelle	
O concernant les émoluments des autorités de tutelle	70

	Page
Bénéficiaires. V. Enseignement (Caisse d'assurance); Caisses d'assurances	
Brevet bernois. V. Enseignement (examens)	
Bruit. V. Aéronefs	
Caisse d'assurance. V. Enseignement (Caisse d'assurance)	
<i>de l'administration de l'Etat</i>	
<i>du corps enseignant</i>	
D portant octroi d'allocations de renchérissement pour 1975 et 1976 aux bénéficiaires de rentes de la Caisse d'assurance de l'administration de l'Etat et de la Caisse d'assurance du corps enseignant	177
Calcul des prestations. V. Fonds cantonal	
Candidats au ministère. V. Eglise catholique-chrétienne; Eglise évangélique	
Canton de Berne	
D sur la circonscription du canton de Berne en 30 districts (Modification)	224
O portant exécution du décret sur la circonscription du canton de Berne en 30 districts (Modification)	246
Cercles électoraux. V. Procédure de séparation	
Chasse	
O d'exécution de la loi sur la chasse, ainsi que la protection du gibier et des oiseaux (Modification)	61
Chasseurs	
<i>Examens d'aptitude</i>	
O concernant les examens d'aptitude des chasseurs	129
Chômeurs	
D sur le secours de crise en faveur de chômeurs assurés	196
Circonscription. V. Canton de Berne	
Citoyens suisses	
D concernant l'établissement et le séjour des citoyens suisses (Modification)	203
L sur l'établissement et le séjour des citoyens suisses (Modification)	202
Cliniques psychiatriques cantonales	
ACE fixant les prix de pension dans les cliniques psychiatriques cantonales et à la Clinique psychiatrique cantonale pour adolescents Neuhaus à Ittigen	275
Code de procédure civile	
Code de procédure civile du canton de Berne (Modification)	200
Commerce d'immeubles. V. Courtage	

	Page
Commission. V. Ecole normale cantonale de maîtresses ménagères <i>cantonale.</i> V. Hôpitaux (et foyers) ; aéronefs <i>d'apprentissage</i>	
R concernant les indemnités dues aux commissions d'apprentissage (Modification)	147
<i>de surveillance</i>	
O concernant la commission de surveillance du foyer pour adolescentes «Loryheim» à Münsingen	164
Communes	
D concernant le pouvoir répressif des communes (Modification et complément)	215
Compensation (financière). V. Fonds cantonal	
D concernant la compensation financière directe et indirecte (Modification)	158
Compétences. V. Permis de construire	
Conditions. V. Logement	
<i>d'engagement et de rémunération</i>	
O sur les conditions d'engagement et de rémunération des maîtres aux écoles professionnelles artisanales, commerciales et aux écoles supérieures de commerce (Modification)	5
Congés. V. Personnel de l'Etat	
Conseil national	
O concernant les élections en renouvellement général du Conseil national du 26 octobre 1975	142
Conseil-exécutif	
D portant octroi d'allocations de renchérissement aux membres du Conseil-exécutif pour les années 1975 et 1976	174
Constructions. V. Subventions	
O sur les constructions (Modification et complément)	44
<i>scolaires</i>	
O concernant les constructions scolaires (Modification)	79
Contrats (de gestion de forêts)	
O sur les contrats de gestion de forêts	107
Délégation de compétences. V. Permis de construire	
Délivrance. V. Actes d'origine	
Dépenses de l'Etat. V. Hôpitaux	
Déplacement (indemnités de). V. Indemnités (journalières)	
Désignation du territoire. V. Procédure de séparation	

	Page
Développement (de l'économie)	
D concernant les mesures d'organisation à prendre en matière de développement de l'économie (Modification)	195
Directeurs d'école. V. Enseignement (Indemnisation)	
Direction	
<i>des affaires militaires</i>	
O concernant l'organisation de la Direction des affaires militaires (Modification)	173
<i>des finances</i>	
D sur l'organisation de la Direction des finances (Modification)	178
<i>des transports</i>	
O fixant les émoluments de la Direction des transports, de l'énergie et de l'économie hydraulique, et de ses services (Modification)	236
<i>de la police</i>	
O fixant les émoluments de la Direction de la police du canton de Berne	248
Droits de patente. V. Pêche	
Eaux. V. Protection	
<i>du domaine public.</i> V. Surveillance de l'Etat	
<i>privées.</i> V. Surveillance de l'Etat	
Ecole	
<i>moyennes de commerce.</i> V. Enseignement (Traitement)	
<i>professionnelles artisanales, commerciales.</i> V. Conditions d'engagement	
<i>supérieures de commerce.</i> V. Conditions d'engagement	
<i>primaires et secondaires.</i> V. Enseignement (Indemnisation)	
<i>normale de maîtresses ménagères</i>	
R de l'Ecole normale cantonale de maîtresses ménagères pour la partie française du canton de Berne (Modification)	85
R concernant la commission de l'Ecole normale cantonale de maîtresses ménagères pour la partie française du canton de Berne (Modification)	84
<i>complémentaire ménagère obligatoire</i>	
O concernant la rétribution des maîtresses et maîtres de l'école complémentaire ménagère obligatoire (Modification)	99
<i>enfantine</i>	
R concernant les écoles enfantines	186
Economie. V. Développement de l'économie	
<i>hydraulique.</i> V. Direction des transports	
Eglise	
<i>catholique-chrétienne</i>	
R concernant les examens des candidats au ministère de l'Eglise catholique-chrétienne (Modification)	22

	Page
<i>évangélique</i>	
R concernant les examens des candidats au ministère de l'Eglise évangélique réformée du canton de Berne (Modification)	83
Elections. V. Conseil national	
Emoluments. V. Autorités de tutelle; préfets; Direction des transports; Direction de la police	
<i>matière pénale</i>	
D fixant les émoluments en matière pénale	209
<i>judiciaires</i>	
D concernant le tarif des émoluments judiciaires en matière civile	204
Emploi. V. Service	
Encouragement. V. Activités culturelles	
Energie. V. Direction des transports	
Enseignement	
<i>caisse d'assurance</i>	
D concernant l'octroi de suppléments fixes aux bénéficiaires de rentes de la Caisse d'assurance de l'administration de l'Etat et de la Caisse d'assurance du corps enseignant (Modification)	21
<i>indemnisation</i>	
O sur l'indemnisation des directeurs d'école et des autres titulaires de fonctions dans les écoles primaires et secondaires	7
<i>traitements</i>	
O concernant les traitements des maîtres aux écoles moyennes de commerce dépendant de la Direction de l'instruction publique (Modification)	3
<i>examens</i>	
O concernant les examens du brevet bernois de maîtresse d'école enfantine (partie de langue française du canton)	94
<i>rétribution</i>	
O sur la rétribution des leçons supplémentaires données par un maître occupé à plein temps et de l'enseignement dispensé de façon irrégulière durant un semestre entier (Modification)	136
Estimation	
O concernant l'estimation officielle des immeubles (Modification)	141
Etablissement. V. Citoyens suisses	
Etat	
L sur les finances de l'Etat de Berne (Modification et complément)	154
O sur les finances de l'Etat	277
Etude. V. Aéronefs	
Examens. V. Eglise catholique-chrétienne; Eglise évangélique; notaires; chasseurs; apprentissage	
Exécution V. Canton de Berne	
Expropriation	
O relative à la loi sur l'expropriation (Modification)	140

	Page
Finances. V. Etat	
Financière. V. Compensation	
Fixation. V. Subventions	
Fonds	
<i>de réserve forestiers</i>	
O concernant les fonds de réserve forestiers	110
<i>cantonal</i>	
O concernant le calcul des prestations supplémentaires du fonds cantonal de compensation financière	229
Forces hydrauliques. V. Valeurs officielles	
Foyer. V. Commission (de surveillance)	
Gestion. V. Contrats	
Hôpitaux	
D concernant les dépenses de l'Etat en faveur des hôpitaux et la répartition des charges conformément à la loi sur les hôpitaux (D sur les hôpitaux)	24
<i>et foyers</i>	
O concernant la Commission cantonale des hôpitaux et foyers	101
Immeubles. V. Estimation (officielle); courtage; valeurs officielles	
Imposition	
Initiative populaire pour une imposition plus équitable et une lutte contre les «paradis du contribuable»	134
Indemnisation. V. Enseignement (indemnisation)	
Indemnités. V. Commissions d'apprentissage	
<i>journalières</i>	
D concernant les indemnités journalières et de déplacement dans l'administration de la justice et des tribunaux (Modification)	138, 290
Initiative populaire. V. Imposition	
Investissements	
L portant introduction de la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne	104
O d'application de la loi portant introduction de la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne	149
Jours fériés. V. Personnel de l'Etat	

	Page
Lac (Brienz, Thoune, Bienne). V. Pêche	
Laufon	
L fixant les modalités d'engagement et d'application de la procédure de rattachement du district de Laufon à un canton voisin	218
Leçons (supplémentaires). V. Enseignement (rétribution)	
Limites de gêne. V. Secours de crise	
Limitation. V. Subvention	
Locaux d'habitation	
L sur le maintien de locaux d'habitation	160
Logement	
ACE concernant la mise en œuvre des mesures destinées à améliorer les conditions de logement dans les régions de montagne (Modification)	167
Loryheim. V. Commission (de surveillance)	
Maintien. V. Locaux d'habitation	
Maitresses	
<i>ménagères.</i> V. Ecole normale de maitresses ménagères	
<i>d'école infantine.</i> V. Enseignement (examen)	
<i>et maîtres.</i> V. Ecole complémentaire ménagère obligatoire	
Matière	
<i>pénale.</i> V. Emoluments (matière pénale)	
<i>civile.</i> V. Emoluments (judiciaires)	
Membres	
du corps enseignant	
D portant allocations de renchérissement pour les années 1975 et 1976 aux membres du corps enseignant	176
des autorités. V. Personnel de l'Etat	
Mesures. V. Logement; aménagement; développement de l'économie	
Modalités (d'engagement et d'application de la procédure). V. Laufon	
Nomination. V. Agents de poursuites	
Notaires	
R sur les examens de notaires (Modification)	92
Organisation. V. Direction des affaires militaires; Direction des finances	

	Page
Pêche	
O concernant la pêche au filet et à la nasse dans les lacs de Brienz, Thoune et Bienne (Modification)	172
D fixant les droits de patente pour la pêche	189
Permis de construire	
Décision portant délégation de compétences en procédure d'octroi du permis de construire	59
Décision portant délégation de compétences en procédure d'octroi du permis de construire (Modification)	185
Personnel de l'Etat	
O sur les vacances, les congés et les jours fériés du personnel de l'Etat (Modification)	169
D portant octroi d'allocations de renchérissement pour les années 1975 et 1976 aux membres des autorités et au personnel de l'Etat	175
Poids et mesures	
O portant exécution de la loi fédérale sur les poids et mesures (Modification)	77
O fixant les arrondissements de vérification des poids et mesures	234
Pouvoir (répressif). V. Communes	
Préfets	
O fixant les émoluments des préfets	63
Prix de pension. V. Cliniques psychiatriques cantonales	
Problèmes. V. Aéronefs	
Procédure	
<i>civile.</i> V. Code de procédure civile	
<i>de séparation</i>	
D portant désignation du territoire pour lequel la procédure de séparation doit être ouverte ainsi que des cercles électoraux en vue de l'élection de la Constituante	227
Protection	
<i>du gibier et des oiseaux.</i> V. Chasse	
<i>des eaux</i>	
O sur la protection des eaux	170
Rattachement. V. Laufon	
Régions de montagne. V. Investissements; logement	
Règlement	
R du Grand Conseil du canton de Berne (Modification)	19
Réintroduction. V. Secours de crise	
Répartition des charges. V. Hôpitaux	
Rétribution. V. Ecole complémentaire ménagère obligatoire; enseignement (rétribution)	

	Page
Réserve. V. Fonds naturelle	
ACE concernant la réserve naturelle de la Singine et de la Schwarzwasser	80
Révision. V. Valeurs officielles	
Secours de crise. V. Chômeurs	
ACE concernant le secours de crise; réintégration et adaptation des limites de gêne	166
Séjour. V. Citoyens suisses	
Service	
L sur le service de l'emploi et l'assurance-chômage	190
Soins dentaires	
T pour soins dentaires scolaires	86
Subventions cantonales	
AGC concernant la limitation et la fixation des subventions cantonales à la construction (Modification)	188
Suppléments. V. Enseignement (Caisse d'assurance)	
Surveillance de l'Etat	
O déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat	
(Modification du 13 janvier 1975)	2
(Modification du 7 avril 1975)	93
(Modification du 2 juin 1975)	114
(Modification du 16 juillet 1975)	146
(Modification du 5 décembre 1975)	245
Tarif. V. Emoluments judiciaires	
Territoire. V. Aménagement	
Tribunaux. V. Indemnités (journalières)	
Utilisation de véhicules	
O concernant l'utilisation de véhicules motorisés privés pour les besoins du service (Modification)	76
Vacances. V. Personnel de l'Etat	
Valeurs officielles	
AGC portant interprétation authentique de l'article 27, 2 ^e alinéa, du décret du 13 février 1973 concernant la révision générale des valeurs officielles d'immeubles et de forces hydrauliques	182
Véhicules motorisés privés. V. Utilisation de véhicules	
Vérification, V. Poids et mesures	